



ETOILE SAINT-BARTHELEMY NICE BASKET

REGLEMENT INTERIEUR

Préambule

L'adhésion à l'ETOILE SAINT-BARTHELEMY NICE BASKET engage le licencié à respecter le règlement intérieur et à participer activement à la vie du club.

Le club de basket est géré par des bénévoles. Le club ne fournit pas, en contre partie du paiement de la licence, une prestation de services. Le club utilise des installations mises à disposition par la Ville de Nice et du Conseil Départemental 06 et est tributaire des créneaux horaires qui lui sont attribués.

Le règlement intérieur a pour but de faciliter la vie au sein du club. Conformément aux statuts de l'association, le Bureau de l'ETOILE SAINT-BARTHELEMY NICE BASKET peut sanctionner tout manquement à ce règlement.

Les groupes de communication de type WhatsApp, Instagram et Facebook sont créés et administrés par le président et/ou le vice-président du club.

Entraînements

Il importe que les parents s'assurent de la présence de l'entraîneur.

Les joueurs mineurs sont placés sous la responsabilité des entraîneurs à partir du début de la séance et jusqu'à la fin de celle-ci.

De la même manière il leur incombe d'accompagner leurs enfants mineurs dans le gymnase et de venir le récupérer à la fin de l'entraînement, tels que sont définis les horaires de la séance d'entraînement.

Toute absence non justifiée pourra entraîner la non-convocation au match suivant.

Chaque joueur doit participer aux entraînements, avec une tenue de sport adaptée.

En cas d'indisponibilité le joueur doit prévenir son entraîneur le plus tôt possible car l'entraîneur prépare ses séances en fonction du nombre de joueurs disponibles.

Matches

Les horaires des matches sont donnés par l'entraîneur du licencié.

Pour un match en déplacement, l'horaire de départ doit être respecté. Les déplacements sont effectués à tour de rôle par les parents avec leurs véhicules sous leurs responsabilités et en conformité avec la législation du code de la route. En cas d'indisponibilité, le joueur doit prévenir suffisamment tôt son entraîneur.

Tous les entraîneurs du club doivent être au courant des règlements suivants :

- ✓ Nombre de mutés ou de licence T autorisés lors d'une rencontre
- ✓ Nombre de joueurs brûlés qui sont autorisés à être sur une feuille de match, etc.

Toute pénalité qui entraînera une facture du Comité, de la Ligue SUD ou de la FFBB, sera retiré du défraiement de l'entraîneur en fin du mois courant.

Equipes

Les entraîneurs et les référents de catégorie de la commission technique sont responsables de la composition des équipes.

Les trophées collectifs remportés (coupes ou challenges) ayant un rôle évident d'image et de prestige seront remis au siège du club.



ETOILE SAINT-BARTHELEMY NICE BASKET

REGLEMENT INTERIEUR

Comportement

Chaque licencié et ses représentants légaux doit adopter **une attitude sportive**. Ils doivent respecter les officiels, les adversaires, les partenaires, les gardiens de salles ainsi que les règles du jeu.

Toute attitude jugée dégradante et engageant l'image du club pourra être sanctionnée pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

Les accompagnateurs légaux et les joueurs s'engagent à encourager les équipes avec un état d'esprit sportif et de fair-play. Ils devront respecter les choix et les décisions de l'entraîneur.

Les fautes techniques ou les fautes disqualifiantes (avec ou sans rapport) seront amendées selon le barème en vigueur. Elles devront être réglées par le licencié auprès du club le plus rapidement possible. Il ne pourra rejouer avec son équipe qu'une fois l'amende financière réglée.

A partir de la deuxième de ce type le joueur sera automatiquement suspendu d'un week-end sportif par le club.

Dans le cas de passage devant la commission de discipline, le club lui demandera de payer intégralement les frais de dossier engendrés et l'amende infligée par les instances.

Implication

Chaque licencié sera amené à assurer une tâche au sein du club (arbitrage, tenue de table, etc.).

Lorsqu'un licencié est convoqué comme arbitre, marqueur ou chronométrateur, il doit être présent un quart d'heure avant l'heure de la rencontre.

En cas d'indisponibilité, la personne doit prévoir elle-même son remplacement.

En cas d'absence non remplacée et non justifiée le licencié s'expose à des sanctions (matches de suspension, etc.).

Licence et adhésion

L'ETOILE SAINT-BARTHELEMY NICE BASKET accueille toute personne à partir de 6 ans qui en fait la demande en remplissant un dossier d'adhésion et en réglant la cotisation dont le barème s'échelonne selon la catégorie d'âge.

Cette tarification est révisable chaque année en fonction des éventuelles hausses de prix des licences de la FFBB, de la Ligue SUD et du Comité des Alpes-Maritimes.

Le Conseil d'Administration se réserve néanmoins le droit de refuser éventuellement une demande d'adhésion.

Le paiement de la cotisation est obligatoire. Des facilités de paiement sont possibles. Aucun remboursement de licence ne sera accordé, sauf cas exceptionnel.

Tout membre donne son accord pour l'utilisation de son image, sauf demande contraire lors de l'adhésion, à des fins de promotion de l'association uniquement.



ETOILE SAINT-BARTHELEMY NICE BASKET

REGLEMENT INTERIEUR

Equipements

Les parents seront sollicités à tour de rôle pour laver les tenues de match de l'ensemble de l'équipe.

Les maillots, surmaillots et shorts doivent être rendus au club en cas d'arrêt de pratique ou sinon en fin de saison. A défaut une facture à régler de 100€ sera demandée pour tout élément manquant. L'enfant ne pourra renouveler sa licence au sein du club tant que cette facture ne lui sera pas réglée.

Les matériels mis à disposition par l'association doivent être utilisés de manière responsable. Les équipements mis à disposition par la Ville de Nice et par le Conseil Départemental 06 doivent être utilisés en respectant les règles de sécurité en vigueur. Certains équipements sont soumis à des restrictions au niveau du public/parents. Ces restrictions doivent être respectées.

Formations entraîneurs, OTM, arbitres

Chaque année le club doit inscrire des licenciés en formation afin d'éviter d'éventuelles sanctions par la FFBB, la Ligue et le Comité des Alpes-Maritimes. Vous pouvez déposer vos candidatures sur le site internet du club. Ces formations sont à la charge du club.

Divers

Chaque équipe engagée en championnat devra avoir un assistant de communication. En charge avec le coach de l'organisation de l'équipe durant la saison. En aucun cas il ne sera autorisé à coacher, ni à donner son avis sur l'effectif des rencontres.

Les membres de l'ETOILE SAINT-BARTHELEMY NICE BASKET ne peuvent faire valoir leurs titres ou fonctions au sein de l'Association ou se recommander d'elle à l'occasion d'élections, de manifestations, quelles qu'elles soient, où à des fins commerciales ou personnelles.

Le Conseil d'Administration de l'ETOILE SAINT-BARTHELEMY NICE BASKET est seul juge des dispositions à prendre si des cas non prévus au présent règlement intérieur se présenteraient.

Devise du Club

Jouer pour gagner – S'entraîner pour progresser – Garder la maîtrise de ses émotions

Patrice ROUSSEAU

Président de l'E.S.B. NICE BASKET